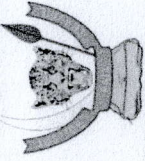


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 138/2024

A LA SOCIETE AFRICA INFRASTRUCTURES DEVELOPEMENT SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 006/MT/AON/DOT-METALKOL/2024, conclu avec la Dotation Metalkol, pour un montant total hors taxe de dollars américains six cent trente-sept mille neuf cent septante-neuf, trente-un centime (USD 637 979,31) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre mille quatre cent soixante-cinq, quatre-vingt-six centimes (USD 4 465,86), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 30/07/2024.

Directeur Administratif et Financier

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

Sceau de l'Etablissement